



# TROPHEE : F9AA EN MÉMOIRE AU FONDATEUR DE L'UNION DES RADIOS CLUBS



## RÈGLEMENT

### 1. OBJECTIF ET DEFINITIONS

Le trophée F9AA est une manifestation annuelle visant à faire connaître les radioclubs français (DOM et TOM compris). C'est une compétition qui se déroule en trois parties :

- Télégraphie
- Téléphonie
- Modes Numériques

L'objectif est l'obtention du trophée F9AA pour les OM participants dans chacune des catégories mono-opérateur, multi-opérateurs, radioclubs et écouteurs.

La participation des radioclubs a pour but de les faire connaître à travers le monde.

Pour atteindre ce but, les concurrents doivent obtenir le meilleur classement dans chacune des trois parties.

Un classement par catégorie est organisé

### 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les concurrents s'engagent en particulier à se conformer au présent règlement, aux conditions de leur autorisation, à l'esprit et aux règles de courtoisie entre les radioamateurs, aux sous-bandes de trafic pour concours définies par l'IARU.

Le concurrent s'en remet aux décisions du jury en cas de différent ou anomalies constatées.

### 3. DATES ET HORAIRES

#### 3.1 TELEGRAPHIE

**1<sup>er</sup> week-end de février du samedi à 12H00 UTC au dimanche à 12H00 UTC**

#### 3.2 TELEPHONIE

**3<sup>ème</sup> week-end de mars du samedi à 12H00 UTC au dimanche à 12H00 UTC**

#### 3.3 NUMERIQUE

**2<sup>ème</sup> week-end de mai du samedi à 12H00 UTC au dimanche à 12H00 UTC**

#### 3.4 Pour 2016

- partie CW le 6/02 à 12h00 UTC au 7/02 à 12h00 UTC
- partie SSB le 12/03 à 12h00 UTC au 13/03 à 12h00 UTC
- partie RTTY 7/05 à 12h00 UTC au 8/05 à 12h00 UTC

### 4. PARTICIPANTS

#### 4.1 STATIONS FRANÇAISES

Est réputé « station française » au sens du présent règlement, tout participant dont la station, indépendamment de son indicatif et/ou de la nationalité du ou des opérateurs, est située dans l'une des

zones suivantes : départements français de la métropole et départements ou territoires français d'Outre-mer.

## 4.2 STATIONS ETRANGERES

Est réputé « station étrangère » au sens du présent règlement, tout participant dont la station n'est pas une station française, telle que définie ci-dessus, indépendamment de son indicatif et/ou de la nationalité du ou des opérateurs.

## 4.3 TYPES DE STATIONS

Il y a 4 types de stations :

- RADIOCLUB : Est réputé « RADIOCLUB » au sens du présent règlement tout radioclub français **reconnus par l'ANFR**, un mois avant le concours. Le radioclub doit être une organisation locale et non nationale. Les radioclubs étrangers entrent dans cette catégorie.
- LICENCE DE BASE : En France cela correspond au certificat d'opérateur de classe 3.  
LICENCE INTERMEDIAIRE : pas de correspondance en France.  
LICENCE HAREC : En France, certificat d'opérateur ce classe 1 et 2.

## 4.4 F8URC

La station F8URC peut être activée par n'importe quel adhérent individuel ou radioclub. Un planning de réservation de plages horaires est disponible sur le site de l'URC

# 5. CATEGORIE DE PARTICIPANTS

## 5.1 GENERALITES

L'indicatif de la station est unique pendant toute la durée du concours, quel que soit le nombre d'opérateurs. Il ne peut y avoir qu'un seul émetteur actif à un moment donné ; les « multi-stations » ne sont donc pas autorisées. Sauf pour la station F8URC.

Toutes les stations, y compris les mono-opérateurs, peuvent utiliser une liaison DX cluster. Toutefois, il est rappelé que ce n'est pas l'esprit du concours. Dans le même ordre d'idée, il est rappelé que la pratique de l'auto annonce sous toutes ses formes est condamnable, et peut être une exclusion définitive du concours. (cf règlements des clusters)

## 5.2 STATION MONO-OPERATEUR

Est réputée station mono-opérateur toute station dont l'opérateur assure seul pendant toute la durée du concours la totalité des fonctions du trafic (manipulation, réglage, tenue du carnet de trafic (manuelle ou informatique), pointage, recherche de multiplicateurs etc).

## 5.3 STATION MULTI-OPERATEUR et RADIOCLUB

Est réputée station multi-opérateur et radioclub toute station ne répondant pas à la définition ci-dessus. Les opérateurs des stations multi-opérateurs et radioclub ne peuvent pas participer au concours à titre individuel.

## 5.4 STATION ECOUTEUR (SWL)

Est réputée station écouteur toute station qui écoute le trafic avec ou sans indicatif

## 5.5 CLASSES DE PUISSANCE

- Classe A : supérieure à 100 W (dans les limites autorisées par la réglementation)
- Classe B : supérieure à 10 W et inférieure ou égale à 100 W
- Classe C : inférieure ou égale à 10 W

## 6. LIAISONS

### 6.1 BANDES UTILISEES

Segments concours IARU des bandes 80, 40, 20, 15, 10 et 2 m

### 6.2 LIAISONS VALABLES

Toute station radioélectrique à jour d'un indicatif radioamateur officiel, la même station ne peut être contactée qu'une fois par bande. Les correspondants doivent échanger des groupes de contrôle tels que définis ci-dessous.

Les liaisons via relais ne sont pas autorisées.

#### 6.2.1 Stations françaises

Pour les stations françaises, les liaisons tant avec des stations françaises qu'avec des stations étrangères comptent.

#### 6.2.2 Stations étrangères

Pour les stations étrangères, seules les liaisons avec des stations françaises comptent.

### 6.3 GROUPES DE CONTROLE

- **Station française** : RS(T) + n° progressif
- **Stations étrangères** : RS(T) + n° progressif

En cas de changement de bande, le progressif continue.

### 6.4 POINTS

Une station ou un radio club français ou étranger contacte :

- Une autre station : 1 point
- Un radioclub français: 5 points
- La station F8URC : 50 points

### 6.5 MULTIPLICATEURS

A DECOMPTER PAR LES STATIONS FRANÇAISES et ETRANGERES

Sont définis comme multiplicateurs et donne un point de multiplicateur :

- Contacts avec un radioclub par bande ou par département (F8URC est considéré comme un club)
- Contacts avec des radioamateurs ayant une licence de classe 3 sur 2m ou par département
- Contacts un pays DXCC par bande

### 6.6 RESULTAT FINAL

Le résultat final est égal au produit du total des points QSO par le total des multiplicateurs par bande.

Exemple : vous avez contacté 5 radioclubs, 10 pays DXCC et 7 radioamateurs ayant une licence de classe 3, cela fait un total de 22 points multiplicateurs, votre score sera donc multiplié par 22.

## 7. COMPTES-RENDUS

### 7.1 DELAI D'ENVOI

Pour toutes les stations, françaises et étrangères, le délai d'envoi expire après le trentième jour suivant la dernière partie du concours. Les comptes-rendus informatisés sont recommandés et doivent utiliser le format cabrillo à l'adresse : [concoursf9aa@urc.asso.fr](mailto:concoursf9aa@urc.asso.fr)

Aucun compte rendu manuscrit ne sera accepté

Un fichier par manche sera envoyé. Le nom du fichier comportera l'indicatif de l'opérateur + la manche à laquelle il a participé : f8urc-cw.cbr ou f8urc-ssb.cbr ou f8urc-psk.cbr pour une station

Votre rapport doit contenir une fiche signalétique comprenant :

- Nom, Prénom, Indicatif
- Email
- N° de département ou préfixe radio du pays
- Catégorie : mono opérateur, multi opérateurs, SWL ou radioclub
- Type d'opérateur : radioclub, niveau de licence (base, intermédiaire ou HAREC)
- Puissance : classe A, B ou C
- Type de station : fixe ou portable

## 7.2 PENALITES

- Absence d'indication d'heure : QSO non validé
- Indicatif incomplet : QSO non validé
- Indicatif du compte-rendu différent de celui utilisé : compte-rendu non validé
- Arrivée du compte-rendu hors délai : compte-rendu refusé

Si lors des 3 manches les conditions de la station changent (par exemple de fixe en portable ou de mono opérateur à multi opérateurs, les comptes rendus ne seront pas pris en compte pour le classement d'honneur.

## 8. CLASSEMENTS

### 8.1 CLASSEMENT Stations FRANCAISES

#### 8.1.1 CLASSEMENT concours (par manche)

Il est établi un **classement général** et un **classement par catégorie de participants** pour chaque **classe de puissance** :

- Mono-opérateur (classes A, B et C)
- Radioclubs et Multi-opérateur (classes A, B et C)

Pour figurer à ce classement, il faut remplir les conditions suivantes :

- Avoir participé à une des trois manches (CW, SSB et PSK),
- Avoir utilisé le même indicatif pour chacune des trois manches,
- Avoir concouru dans la même catégorie de participation (mono-opérateur, multi-opérateur ou radioclub) pour les trois manches.

#### 8.1.2 CLASSEMENT licence de base

Mono-opérateur, classe de puissance C, phonie, mono bande VHF

#### 8.1.3 CLASSEMENT honneur : F9AA

Il est établi un classement général et un classement par catégorie de participants pour chaque classe de puissance :

- Mono-opérateur ((classes A, B et C)
- Radioclubs et Multi-opérateur (classes A, B et C)

Pour figurer à ce classement, il faut remplir les conditions suivantes :

- Avoir participé aux trois manches (CW, SSB et PSK),
- Avoir utilisé le même indicatif pour chacune des trois manches.
- Avoir utilisé les mêmes conditions de station

## 8.2 CLASSEMENT Stations DOM et TOM

Il est établi un classement général des participants toutes classes de puissance confondues. Pour figurer à ce classement, il faut remplir les conditions suivantes :

- Avoir participé aux trois manches (CW, SSB et PSK),
- Avoir utilisé le même indicatif pour chacune des trois manches. Avoir concouru dans la même catégorie de participation (mono-opérateur, multi-opérateur ou radioclub) pour les trois manches.

## 8.3 CLASSEMENT Stations ETRANGERES

### 8.3.1 CLASSEMENT concours (par manche)

Il est établi un classement général et un classement par catégorie de participants pour chaque classe de puissance :

- Mono-opérateur (classes A, B et C)
- Radioclubs et Multi-opérateur (classes A, B et C)

Pour figurer à ce classement, il faut remplir les conditions suivantes :

- Avoir participé à une des trois manches (CW, SSB et PSK),
- Avoir utilisé le même indicatif pour chacune des trois manches,
- Avoir concouru dans la même catégorie de participation (mono-opérateur, multi-opérateur ou radioclub) pour les trois manches.

### 8.3.2 CLASSEMENT licence de base

Mono-opérateur (classe B ou C) SSB

### 8.3.1 CLASSEMENT honneur : F9AA

Il est établi un classement général et un classement par catégorie de participants pour chaque classe de puissance :

- Mono-opérateur (classes A, B et C)
- Radioclubs et Multi-opérateur (classes A, B et C)

Pour figurer à ce classement, il faut remplir les conditions suivantes :

- Avoir participé à aux trois manches (CW, SSB et PSK),
- Avoir utilisé le même indicatif pour chacune des trois manches

## 9. RECOMPENSES

Les plaques et les trophées sont attribués pour des performances optimales dans un certain nombre de catégories. Ils sont parrainés par des individus et des organisations. Les plaques et trophées seront remis lors de l'assemblée générale de l'URC, elles ne seront pas envoyées sauf pour les étrangers lointains.

## 9.1 STATIONS FRANÇAISES

### 9.1.1 Coupe concours

- Première station mono-opérateur (classes A, B et C)
- Première station multi-opérateur et radioclubs (classes A, B et C)
- Première station écouleur

### 9.1.2 Coupe licence de base

Mono-opérateur, classe de puissance C, phonie, mono bande VHF

### 9.1.2 Coupe honneur F9AA

- Première station mono-opérateur (classes A, B et C)
- Première station multi-opérateur et radioclubs (classes A, B et C)

- Première station débutant
- Première station écouleur

## 9.2 Plaque Station DOM et TOM

- Première station (toutes classes, catégories et continents confondus)

## 9.3 STATIONS ETRANGERES

### 9.3.1 Coupe concours

- Première station mono-opérateur (classes 1 ,2 et 3)
- Première station multi-opérateur et radioclub (classes 1 ,2 et 3)
- Première station écouleur
- Première station novice

### 9.3.2 Coupe honneur F9AA

- Première station mono opérateur (classe 1 et classe 2 et 3)
- Première station multi opérateur et radioclub (classe 1 et classe 2 et 3)
- Première station écouleur
- Première station novice

### 9.3.3 Certificats de participation

Toutes les stations avec au moins 100 QSO valables.

## 9.4 Diplôme F9AA

Aux 10 premiers de chacun des classements.

Si vous êtes adhérent et à votre demande, vous pourrez recevoir gratuitement les diplômes de l'URC qui correspondent à vos performances voir sur le site les règlements des diplômes disponibles.

## 10. LOGICIEL

N'importe quel logiciel peut être utilisé du moment qu'il intègre le numéro chronologique de QSO après le RST et qui exporte le fichier des contacts en Cabrillo. Un tel logiciel ne donnera pas une estimation des points. Les logiciels qui intègrent actuellement le concours F9AA **NE SONT PLUS UTILISABLES**, car le règlement à changé.

Un logiciel spécifique a été développé « Log F9AA ». Il permet de rentrer les QSO, il est conforme au règlement actuel. Il donne une estimation des points, il génère le log au bon format avec le bon nom et il génère un fichier ADIF afin d'intégrer les QSO réalisés pendant le concours dans votre carnet de trafic. Le logiciel est gratuit et il est directement téléchargeable depuis le site de l'URC.

## Remarques

Ce règlement a été approuvé par le conseil d'administration de l'URC en décembre 2013 et modifié en décembre 2015, les différents classements sont donnés à titre indicatif, et pourraient évoluer selon les circonstances. Le conseil d'administration se réserve le droit de modifier les classements en cas de nécessité.

Le conseil d'administration est souverain dans le jugement des logs qui auraient été refusés et dans toutes les décisions concernant ce concours.